MON CHOIX, MA REUSSITE

BULLETIN D'ADHESION 2024

Vous

☐Mme ☐Melle ☐M.

Nom_____ Prénom_____
Né(e) le_____ à_____
N° Tél._____ N° portable_____
E-mail_____ Fax_____
Statut du Chef d'entreprise : Salarié ou Non Salarié
Statut du conjoint : _____

CAPEB HAUTE SAVOIE

12 B. RUE DU PRE FAUCON
ANNECY LE VIEUX
74940 ANNECY

Votre entreprise

Raison Sociale _____ Forme juridique _____Date création_____
Adresse _____ CP_____ Ville_____
_____
Code NAF (APE) _____ N° RM ou RC_____ N° SIRET_____
Activité _____ E-mail _____ Site Internet _____

Nombre total de salariés ____ détaillé comme suit :
Nombre d'ouvrier(s) : ____ Etam(s) : ___Cadre(s) : ___
Nombre d'apprentis _____

Assureur Responsabilité Civile : _____ **Décennale :** _____

Votre cotisation (déductible au titre des frais généraux de l'entreprise)

- Je souhaite adhérer à la CAPEB pour **492.00 €**
- Si vous êtes employeur, il faut ajouter une part variable correspondant à **0.66%** de la masse salariale de votre entreprise *(Elle est prélevée par le biais de la CIBTP, qui la reverse à la CAPEB. L'assiette de cette cotisation est plafonnée à 20 fois le plafond annuel de la Sécurité Sociale).*
- *J'ai été parrainé par :* _____

Modalités de paiement hors part variable (cocher la case correspondant à votre choix)

☐ Par chèques à libeller à l'ordre de la CAPEB74 pour 342 € & à l'ordre d'ECOTECH74 pour 150 €

☐ Par prélèvement automatique *en deux fois* (joindre un RIB du compte qui sera débité et remplir l'autorisation de prélèvement au verso)

Je déclare avoir bien pris connaissance des conditions générales d'adhésion présentées au verso du présent bulletin et vouloir adhérer à la CAPEB.

Cachet de l'entreprise

Fait à ……..……., le……

Signature :

Merci de retourner ce bulletin d'adhésion à l'adresse ci-dessous.
Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à composer le numéro de téléphone ci-dessous.

CONDITIONS GENERALES D'ADHESION

1. Pour être adhérent du syndicat et pouvoir accéder aux différents services et avantages procurés par l'adhésion, il faut se conformer aux statuts et règlement intérieur - dont un exemplaire est tenu à disposition dans le syndicat et dont une copie sera remise à tout adhérent en faisant la demande - et acquitter les cotisations syndicales.

2. La cotisation est composée d'une part fixe, éventuellement de prestations annexes et, pour les entreprises employant du personnel, d'une part proportionnelle à la masse salariale. Elle est fiscalement déductible au titre des frais généraux de l'entreprise.

3. La part fixe est annuelle, acquittée par les moyens de paiement visés par le bulletin d'adhésion, elle est due par tout adhérent.

4. Si vous êtes employeur, la part proportionnelle à la masse salariale est appelée par la Caisse de Congés Intempéries.

5. L'abonnement au journal « Le Bâtiment Artisanal », mensuel d'information de référence qui constitue le plus fort tirage de la presse professionnelle, est proposé à tout adhérent à tarif réduit.

6. L'adhésion et l'abonnement sont valables pour une année civile ou pour une période de douze mois consécutifs et se renouvellent automatiquement par tacite reconduction à l'échéance. Tous les ans, les adhérents reçoivent une information les avisant des montants de la cotisation et de l'abonnement pour les douze mois à venir, ainsi qu'une fiche préétablie permettant de mettre à jour les données les concernant.

7. Le non-paiement de la cotisation justifie que les prestations correspondantes ne soient plus servies.

8. Il est possible de mettre fin à l'adhésion dans les 30 jours suivant la date d'émission de l'appel à cotisation. La démission prend la forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception au président du syndicat. Le syndicat peut réclamer la cotisation correspondant aux six mois qui suivent le retrait de l'adhésion. (Article L 2141-3 du code du travail).

9. La qualité d'adhérent se perd par démission, décès, déchéance des droits civiques ou radiation pour non observation des statuts et du règlement intérieur ou pour préjudice moral ou matériel porté au syndicat. La radiation est prononcée par le conseil d'administration conformément aux statuts.

10. La perte de la qualité d'adhérent entraîne la perte de tous les avantages et bénéfices tarifaires et promotionnels, ainsi que le droit d'accéder aux différents services du syndicat qui sont réservés exclusivement aux adhérents.

11. Les informations recueillies sont nécessaires pour permettre à la CAPEB de traiter et gérer votre adhésion, vos abonnements, l'envoi de lettres d'information sur les actions menées mais aussi, votre accès aux différents produits et services qu'elle met à votre disposition. Pour ce faire, la CAPEB dispose de moyens informatiques.

Conformément aux dispositions de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée (UE) n°2016/679, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de limitation du traitement à certains cas de figure, de retrait de votre consentement et de portabilité des données vous concernant. Vous disposez également d'un droit au testament numérique. Si vous souhaitez exercer ces droits, veuillez nous adresser un courrier ou mail.

Vous disposez également d'un droit de recours auprès de la CNIL en cas de violation de la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles et notamment du RGPD.

De même, si vous ne souhaitez pas recevoir de votre syndicat de lettres d'information autres que les abonnements que vous avez souscrits, veuillez l'en informer.

Vos coordonnées pourront être communiquées à des partenaires aux fins de campagnes d'information, d'enquêtes, de publication de vos coordonnées dans leurs annuaires professionnels ou de diffusion de brochures. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez-nous en informer.

12. Afin de vous permettre d'accéder à votre espace adhérent, accessible depuis le site internet du syndicat, le syndicat vous remet un code d'identification, composé d'un code d'accès et d'un mot de passe. Ce code d'identification est personnel, individuel, confidentiel et intransmissible. En conséquence, vous vous engagez à préserver la confidentialité de ce code d'identification et à prendre les mesures nécessaires pour qu'aucun tiers, autre que les personnes dûment habilitées au sein de votre entreprise, n'ai accès à ce code d'identification et puisse ainsi accéder illicitement à cet espace réservé et, à informer immédiatement votre syndicat en cas de perte, vol, ou utilisation illicite du code d'identification. Vous vous portez fort du respect de ces obligations par les personnes que vous aurez autorisées, au sein de votre entreprise, à faire usage du code d'identification.

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) **SYND CAPEB**

à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **SYND CAPEB**

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

A N N E

Référence unique du mandat :

Identifiant créancier SEPA : **FR55ZZZ426693**

Débiteur :

Votre Nom

Votre Adresse

Code postal Ville

Pays

Créancier :

Nom **SYND CAPEB**

Adresse **12 B rue Pré Faucon**

CP Ville : **74940 ANNECY**

Pays France

IBAN

BIC

Paiement : [X] Récurrent/Répétitif [ ] Ponctuel

A :

Le :

Signature :

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veuillez compléter tous les champs du mandat.